

Guide DES ACCÈS NUMÉRIQUES



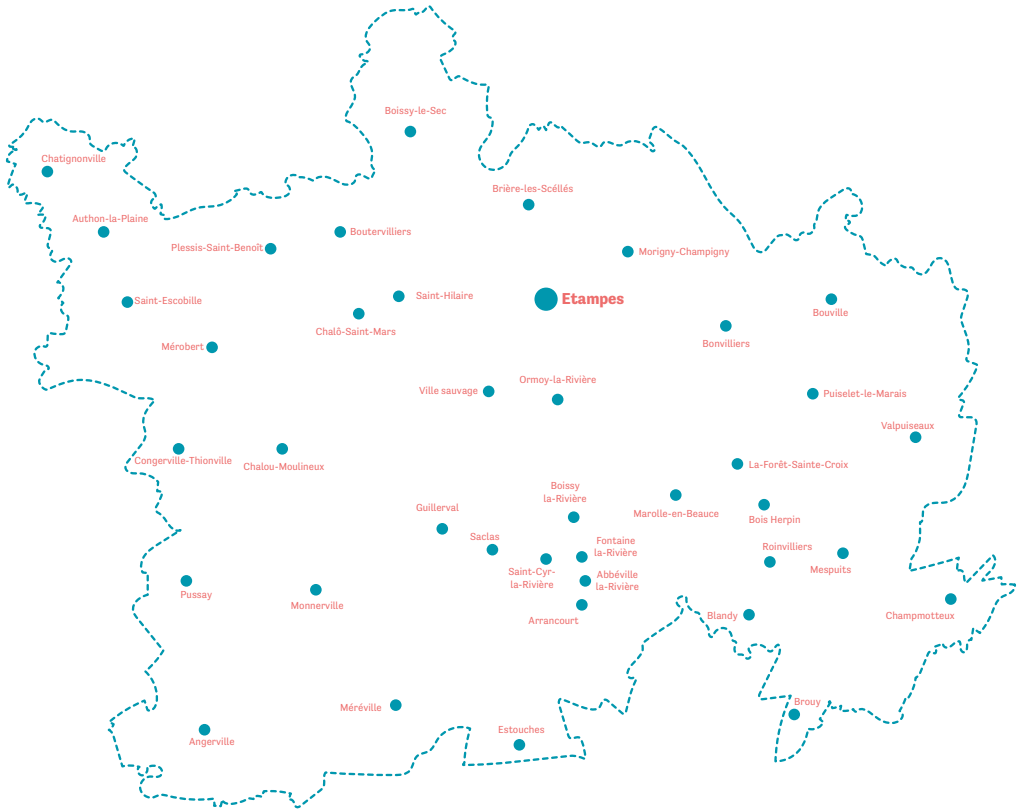
- > Aides
- > Accompagnements
- > Prévention
- > Tutos...

suivez
le guide !

+ D'INFOS BIJ : 01 69 16 17 60



ette première édition du guide des accès numériques portée par la ville d'Etampes a pour objet de permettre aux professionnels et aux familles de faire un tour d'horizon des ressources liées à l'accès au numérique sur la ville d'Etampes et sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne (C.A.E.S.E).



En effet, soucieux d'accompagner les publics comme les professionnels à la connaissance des richesses du territoire, ce guide mutualisé donne un état des lieux du numérique et des accompagnements proposés.

Il est un aboutissement du projet Maif Numérique Tour conduit localement et un démarrage pour de nouvelles aventures multimédia qui pourront surgir à la lecture de ce guide. Dans l'éventualité où des acteurs numériques auraient été oubliés, n'hésitez pas à le faire savoir sur bij@mairie-etampes.fr afin que son actualisation puisse être prise en compte dans la prochaine parution.

Cette initiative est soutenue par l'Etat, le Département, la Caf et la Maif



Sommaire

LES LIEUX DE RESSOURCES	4 > 15	LES AUTRES RESSOURCES	16 > 19
Présentation	4	Les accompagnants promeneur du net	16
• Typologie des espaces	4	• Quelques référents du Sud-Essonne	16
• Typologie des lieux	4		
L'Espace Public Numérique d'Etampes	5	Les sites ressources utiles	17
• Pour qui, pourquoi ?	5	• Les sites éducatifs gratuits	17
• Multimédia en libre accès	5	• Les numéros de téléphone utiles	17
• Stages et ateliers multimédia réguliers	5	• Les principaux sites Internet	17
• Interventions sur mesure	5	• Vos principaux droits en ligne	17
• Formules " créatifs multimédia "	6-7	Les conseils à donner en cas de cyberharcèlement	18
• Le Rendez-vous seniors	7	• Si tu es victime	18
• Le Passeport Internet Multimédia (PIM)	7	• Si tu es témoin	18
• Les ateliers thématiques pour tous	7		
• Les services à distance pour l'emploi	8	Quelques conseils de bonnes pratiques numériques	19
Les autres lieux d'accès au numérique	9	• Sur des ordinateurs publics il faut toujours...	19
• Les MSAP : pour qui, pourquoi ?	9	• Lors de la création de vos mots de passe	19
• Angerville	9	• Concernant vos navigateurs, logiciels anti-virus	19
• Saclas	9	• Concernant vos réseaux sociaux	19
Points d'Accès Numériques Sectorisés	10	• Concernant les achats en ligne	19
• Agence Pôle emploi d'Etampes	10-11		
• La Mission Locale Sud-Essonne	11		
• Le Centre d'Information et d'Orientation (CIO)	11		
• Les Points Relais de proximité de la sous-préfecture d'Etampes	12		
• Le guichet unique de la CAESE	12		
• Le Point CAF .fr	12-13		
• Les bibliothèques	13-14		
• Les mairies	14		
• D'autres accès hors CAESE	13		
Récapitulatif des lieux d'accès de la CAESE	15		



Les lieux de ressources



Présentation

TYPOLOGIE DES ESPACES

Il existe différents types d'Espace avec des services variés :

- **BIBLIOTHÈQUES/MÉDIATHÈQUES** : lieux d'accès à la culture, livres, musique, BD. pouvant proposer un accès à internet
- **EPN** : des Espaces Publics Numériques, lieux donnant l'accès à des ordinateurs et à l'accompagnement des pratiques multimédia (ateliers - formation- soutien individuel aux démarches en ligne...). Accès libre et gratuit tout public.
- **BUREAU INFORMATION JEUNESSE OU POINT INFORMATION JEUNESSE** : lieux d'accueil des jeunes pour répondre à leurs démarches et les accompagner vers l'autonomie, membre du réseau Information Jeunesse.
- **MSAP** : les Maisons de Services au Public délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne.
- **PÔLE EMPLOI** est un établissement public à caractère administratif, chargé de l'emploi en France.
- **CAF** : une Caisse d'Allocations Familiales est un représentant local de la Caisse nationale des allocations familiales, qui forme la branche « famille » de la Sécurité

sociale française. Les points CAF sont des espaces équipés d'un ordinateur qui permet l'accès aux services en ligne de l'institution.

- **IMPÔTS** : Service des impôts des particuliers.
- **PRÉFECTURE/SOUS PRÉFECTURE** : l'accès à des postes informatiques est réservé aux démarches administratives en lien avec la sous-préfecture. 3 types de services accompagnés par un service civique.

TYPOLOGIE DES SERVICES

- **ACCÈS INTERNET** : possibilité d'un accès Internet pour une navigation libre ou limitée.
- **ACCÈS INTERNET ACCOMPAGNÉ** : présence de personnes susceptibles de vous accompagner sur vos démarches.
- **ATELIERS NUMÉRIQUE** : initiation, formation à l'utilisation d'internet et de l'ordinateur sur des thèmes généraux ou spécifiques.
- **IMPRESSION** : possibilité d'imprimer des documents à partir de clef usb ou de fichiers téléchargés sur Internet.
- **NUMÉRISATION** : réaliser des numérisations de documents sur clé usb ou vers un ordinateur.



L'Espace Public Numérique d'Etampes



• POUR QUI, POURQUOI ?

Des juniors aux seniors, l'accès à l'informatique pour tous !

L'Espace Public Numérique propose une multitude de services en lien avec le multimédia. De l'accès libre ou accompagné, au développement d'actions d'apprentissage en direction de tous les publics pour une maîtrise de cet outil d'aujourd'hui.

3 lieux d'accueils EPN à Etampes permettent de bénéficier d'un accès, à du matériel informatique et à un accompagnement physique.

INFOS	CENTRE VILLE	GUINETTE	SAINT-MICHEL
Adresse :	Siège BIJ 12, rue Magne 91150 ETAMPES	Antenne IJ Zarafa 25, avenue des Meuniers 91150 ETAMPES	Antenne IJ Camille Claudel 117, Bd Saint-Michel 91150 ETAMPES
Horaires :	Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h Fermé le jeudi matin	Mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 Vendredi de 9 h à 12 h	Mardi de 14 h à 18 h Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h Jeudi de 14 h à 18 h
Nombre de PC disponibles :	7 PC avec imprimante	7 PC avec imprimante	3 PC avec imprimante
Scanner :	Oui	Oui	Oui
Tableau numérique :	Non	Oui	Non
Aidants :	Oui	Oui	Oui

Pour chaque structure, l'accès aux postes ne peut se faire que par une inscription préalable (gratuite). Elle nécessite une pièce d'identité et une autorisation parentale pour les mineurs.

Les outils numériques peuvent être de merveilleux facilitateurs d'accès aux droits pour tous à condition que tout le monde puisse :

- y accéder (être équipé ou avoir accès à un endroit qui l'est),
- être formé afin de gagner en autonomie,
- être accompagné quand le besoin s'en fait sentir.

Cela ne pourra pas se faire sans des lieux dédiés à ces usages comme les EPN qui ont une mission de service public. Sans les collectivités et associations volontaires, les marchés privés risquent de commercialiser ce type de services « aidants » en creusant le fossé des publics qui pourront (ou non) s'offrir ces services. Toutefois, quand il s'agit d'accompagnements « aidants », aujourd'hui il ne s'agit plus uniquement de faciliter la prise en main de l'outil bureautique et Internet mais d'aller plus loin sur les usages et l'appropriation de



l'administration en ligne, devenue obligatoire pour tous, qui impose des connaissances et compétences spécifiques (formation) des agents « aidants » qui reste encore à déployer et soutenir.

Les informateurs jeunesse au BIJ comme les animateurs multimédia apportent ce soutien en accompagnant au mieux les usagers du service en fonction de leurs besoins. Nous possédons un Parc informatique complété par des tablettes numériques et des ordinateurs portables.

• **MULTIMÉDIA EN LIBRE ACCÈS**

Ouvert gratuitement, l'EPN permet à tous les publics d'effectuer une recherche Internet, rédiger un rapport, imprimer des documents, consulter ses mails, réaliser ses démarches administratives numériques, faire ses télé-procédures etc. Toute la semaine en centre-ville et dans les quartiers, des espaces multimédia sont à votre disposition avec une équipe pour vous accompagner et répondre à vos questions.

• **STAGES ET ATELIERS MULTIMÉDIA RÉGULIERS**

Ces sessions d'apprentissages sont développées toute l'année pour tous les âges pour une meilleure connaissance des possibilités de l'outil informatique : gestion de son espace sur pole-emploi.fr, création de site, maîtriser les logiciels libres...

Les 5 actions régulières se nomment :

- 1. Les formules "Créatifs Multimédia"
- 2. Le Rendez-vous sénior
- 3. Le Passeport Internet Multimédia
- 4. Les ateliers thématiques pour tous
- 5. Les ateliers Services à Distance pour l'emploi

• **INTERVENTIONS SUR MESURE**

Interventions ponctuelles, prévention et accompagnement aux usages, sensibilisation aux dangers d'Internet, la parentalité et les NTIC, les réseaux sociaux, sont des thématiques fréquemment abordées. Elles sont adaptées en fonction du public sous forme de conférences, ateliers... auprès de groupes constitués (scolaire ou non).

Le multimédia au service des projets : les animateurs multimédia interviennent ponctuellement sur des projets de valorisation d'une action avec l'outil multimédia : création de blog, d'affiche, montage vidéo et photos, bd numérique... tout un panel développé en fonction des partenariats de l'année avec les accueils de loisirs, les centres sociaux, les associations ou les établissements scolaires.

• **DÉTAILS DES FORMULES : STAGES - RENDEZ VOUS - ATELIERS ET CLUB RÉGULIER**

1. LES FORMULES "CRÉATIFS MULTIMÉDIA"

> Ateliers Créatifs ponctuels Multimédia 10-15 ans.

À destination de tous les jeunes et ceux inscrits en accueil de loisirs sur la ville. Il s'agit d'ateliers pour découvrir les supports multimédia autour de thèmes variés en apprenant à créer avec l'outil informatique : création 3D, retouches photos, jeux vidéo, montage vidéo, bande dessinée, etc. Atelier spécifique de 2 h les mercredis de 14 h à 16 h et ce, pour les jeunes de moins de 15 ans passionnés ou curieux de découvrir les nouvelles technologies... Inscription à la carte selon les envies.



> Stage@vacances créatives

Des stages sont également proposés au tout public pour passer des vacances en numérique... De l'atelier qui permet de sensibiliser, au stage de perfectionnement. Pour ces derniers, les thèmes sont proposés sur une durée plus longue et permettent aux jeunes de mieux s'approprier l'outil informatique et de connaître toute l'étendue de ses possibilités.

> Club informatique Créatifs

Une formule hebdomadaire pour les jeunes qui souhaitent monter en compétences pour développer des projets personnels ou collectifs et faire de l'informatique leur activité de loisirs périscolaire. Tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h 30 à l'antenne Zarafa avec un animateur multimédia qualifié.

2. LE RENDEZ-VOUS SÉNIOR

A destination des personnes de 60 ans et plus, il vise un partage des connaissances des participants car chacun peut apporter son expérience et ses questionnements pour faire avancer le groupe. L'offre se compose de rendez-vous mensuels sur une matinée pour s'initier à la pratique multimédia. Des formules de stage sont également proposées sur 5 jours. Les contenus allient des exercices pratiques et des apports théoriques afin de mieux comprendre internet et le multimédia. Il s'agit pour le rendez vous mensuel de 2 h 30 d'initiation et pour le volet stage il s'agit là de 16 h de formation. Inscriptions au BIJ.

3. LE PASSEPORT INTERNET MULTIMÉDIA (P.I.M)

→ **Le stage Passeport Internet Multimédia** est une formule de 16 h d'apprentissage pour évaluer et certifier ses compétences avec comme toile de fond la thématique emploi et le numérique. Voici les différents thèmes abordés :

- Équipement informatique
- Traitement de texte
- Naviguer
- Communiquer
- Droits et règles.

Un test pratique ainsi qu'un questionnaire sont à remplir à la fin du stage afin de valider ou non l'acquisition des compétences. Gratuit pour le demandeur d'emploi (pris en charge par pôle emploi).

→ **Le plus : “ Emploi et Réseaux Sociaux ”**

Parce qu'aujourd'hui l'emploi est aussi une affaire de maîtrise des réseaux sociaux (savoir communiquer, où, comment pour quel poste...) un atelier de 2 h 30 fait un tour d'horizon de l'existant et des bonnes pratiques pour compléter la fin de parcours du PIM.

4. LES ATELIERS THÉMATIQUES POUR TOUS

Pour se perfectionner, les ateliers thématiques mensuels sont ouverts aux adultes et proposent une quinzaine de choix pour aller plus loin dans le domaine informatique (bureautique, montage vidéo, retouche photos, sauvegarde et sécurisation, découverte des services web, etc.) avec deux niveaux différents : > N1 débutant > N2 intermédiaire.

A savoir : Il est possible de suggérer des idées ou des attentes aux animateurs m



Au quotidien l'EPN propose un accompagnement pour bien gérer le Service À Distance pour l'emploi (SAD).

De plus, des matinées en collectif peuvent être proposées le jeudi matin de 9 h à 12 h pour mieux appréhender et gérer sa recherche d'emploi, son profil à partir du site pole-emploi.fr. Les ateliers sont mis en place à l'antenne du BIJ « Espace Zarafa » 25, avenue des Meuniers (quartier de Guinette/proche lycée).

Pour s'inscrire : 2 possibilités via son conseiller Pôle Emploi ou auprès du BIJ/EPN.

L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

L'EPN DU BIJ D'ETAMPES VOUS ACCUEILLE, POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS L'UTILISATION DE L'INFORMATIQUE

- LE PIM PASSPORT INTERNET MULTIMÉDIA
- LES RENDEZ-VOUS SENIOR
- LES ATELIERS CRÉATIFS POUR LES JEUNES
- LES ATELIERS THÉMATIQUES ADULTE
- L'ACCÈS LIBRE

Retrouver le BIJ/EPN sur Facebook > Bijetampes



Autres lieux d'accès au numérique

• LES MSAP : POUR QUI, POURQUOI ?

Les Maisons de Services Au Public (MSAP), ancrées dans une logique de proximité, visent à maintenir, voire à étoffer, l'offre de service en milieu rural.

Depuis l'information à l'assistance dans les démarches administratives spécifiques, les Maisons de Services Au Public (MSAP), répondent aux besoins de tous les publics en conciliant l'accompagnement humain, si précieux aux usagers et les outils numériques indispensables à l'accès aux services virtuels de plus en plus déployés dans les administrations.

www.maisondeservicesaupublic.fr

• ANGERVILLE

MAISON DE LA FAMILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SERVICES AU PUBLIC - ESPACE SIMONEVILLE

13, avenue du Général Leclerc - 91670 ANGERVILLE

msap@mairie-angerville.fr

Tél.: 01 69 94 93 02

Offres de services numériques :

Un espace d'équipements numériques connectés met à votre disposition 2 ordinateurs en libre-service ainsi qu'une imprimante pour effectuer les démarches en ligne gratuitement avec l'accompagnement d'un agent conseil.

Horaires Angerville :

Le lundi de 13 h 30 à 17 h 30.

Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

• SACLAS

MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

19, rue de la Mairie - 91690 SACLAS

msap@mairie-saclas.fr

facebook : @msapsaclas

Tél.: 01 69 58 88 00

Offres de services numériques :

Un espace multimédia équipé de 2 ordinateurs en libre-service ainsi qu'une imprimante/ scanner est à disposition pour effectuer les démarches en ligne en toute autonomie. L'aide d'un agent conseil peut être sollicitée pour faciliter ce service.

Horaires Saclas :

Lundi et mercredi de 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h.

Mardi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (après-midi sur rendez-vous).

Vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

Samedi de 8 h à 12 h.



Points d'Accès Numériques Sectorisés

• POUR QUI, POURQUOI ?

Il s'agit d'un service proposé par une institution pour faciliter l'usage d'un site dédié, de démarches en ligne ou pour une consultation numérique sectorisée (en lien avec le domaine d'activité ou mission de l'institution).

AGENCE PÔLE EMPLOI ÉTAMPES AGENCE GÉNÉRALISTE

15, rue de Saclas - 91150 Étampes

Candidat : 3949 (Service gratuit + prix appel) - Employeur : 3995

Horaires et accès à l'agence

Lundi : libre de 9 h à 13 h 15 et sur rendez-vous de 13 h 15 à 17 h.

Mardi : libre de 9 h à 13 h 15 et sur rendez-vous de 13 h 15 à 17 h.

Mercredi : libre de 9 h à 13 h 15 et sur rendez-vous de 13 h 15 à 17 h.

Jedi : libre de 9 h à 13 h 15 et sur rendez-vous de 13 h 15 à 17 h.

Vendredi : libre de 9 h à 12 h.

Chaque agence Pôle emploi met à disposition des actifs et des demandeurs d'emploi des informations (nationales, régionales, départementales et locales). Chaque usager dispose aussi de matériel qui facilite la recherche d'emploi.

• DES BORNES INFORMATIQUES EN ACCÈS LIBRE



Les bornes informatiques mises à votre disposition dans les agences Pôle Emploi vous permettent d'accéder à toutes les ressources du site www.pole-emploi.fr dont celles de votre espace personnel (actualisation, changement de situation...) à des informations régionales et des sites Internet utiles pour votre recherche d'emploi. Vous pouvez aussi charger votre CV dans votre espace personnel pour qu'il soit visible des recruteurs (les claviers accueillent les clefs USB pour que vous puissiez transférer vos fichiers).

Chaque borne est équipée d'une imprimante utile pour imprimer les offres d'emploi qui vous intéressent, votre CV... Ces postes informatiques sont en libre accès. Vous pouvez être accompagné(e) dans leur utilisation. N'hésitez pas à le demander à un conseiller.

• BESOIN DE TÉLÉPHONER À UN EMPLOYEUR ?

Vous bénéficiez en agence d'une ligne téléphonique gratuite qui vous permet de joindre des recruteurs et de conduire des démarches de recherche d'emploi ou de formation.



A noter : avant de composer tout numéro de téléphone, il faut le faire précéder d'un zéro soit : 0 + numéro de téléphone en agence, il n'est pas possible de joindre le 3949 ; renseignez-vous directement auprès d'un conseiller.



• PHOTOCOPIEUR NOIR ET BLANC

Dans chaque agence, vous trouverez un photocopieur noir et blanc qui vous permet de faire des copies de votre CV, de documents Pôle Emploi, d'attestations employeur, de fiches de paie...

A noter : Pôle Emploi conserve toujours les originaux des documents, c'est pourquoi il vous est possible d'en garder une copie par la mise à disposition d'un photocopieur.

• ACCÈS A UNE FORMATION ?

Le conseiller Emploi de votre agence peut vous accompagner pour trouver la formation Informatique qu'il vous convient avec notamment ses partenaires locaux qui sont le Greta et l'organisme Horizon du pôle d'économie solidaire ou l'EPN.

Le parcours bureautique en e-learning est également possible (entre 7 h et 85 h de formation selon besoin) avec une inscription via www.afpa.fr ou/et avec son conseiller emploi).

LA MISSION LOCALE SUD-ESSONNE

12, carrefour des Religieuses - 91150 Étampes
mission.locale@mlse-mlidf.org

Offres de services numériques :

La MLSE met à disposition des jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans suivis par les conseillers un espace multimédia, des ateliers dédiés à la construction de son parcours de formation avec l'outil bureautique.

Tél. : 01 69 92 02 02

Horaires et accès à la MLSE : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30. Fermé le jeudi après-midi.



LE CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO)

21, promenade des Prés - 91150 Étampes
cio-etampes@ac-versailles.fr Tél. : 01 69 92 10 60

Horaires CIO : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Consultation documentaire libre du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Fermé le jeudi après-midi.

Offres de services numériques :

Le CIO dont la mission est d'accueillir le public scolaire ou non, jeune ou adulte, pour lui apporter une information éclairée sur les métiers et les formations, propose un accueil avec ou sans rendez vous et un espace documentaire équipé en numérique.

Le C.I.O. d'Étampes accueille en priorité les jeunes scolarisés dans l'enseignement public et privé, les jeunes non scolarisés et les adultes relevant d'Étampes et du dourdannais.

4 ordinateurs sont à disposition du public pour travailler une orientation, un parcours scolaire, effectuer des questionnaires d'intérêts ainsi que toutes recherches utiles à la construction d'un projet. L'accompagnement est également proposé pour réaliser son inscription Parcours Sup.

POINTS-RELAIS DE PROXIMITÉ DE LA SOUS PRÉFECTURE D'ÉTAMPES

4, rue Van Loo - 91150 Étampes - Tél. : 01 69 91 91 91 - Fax : 01 64 94 84 85
Horaires : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (sauf mercredi).

Offres de services numériques :

L'accès aux 3 postes informatiques est réservé aux démarches administratives en lien avec la sous-préfecture. 3 types de services accompagnés par un service civique.

1. Caisse d'Allocation Familiale (CAF).
2. Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).
3. Carte National d'Identité (CNI), carte grise, permis de conduire.



LE GUICHET UNIQUE DE LA CAESE

13, rue Saint-Antoine - 91150 ETAMPES
Tél.: 01 64 59 27 27

Guichet qui rassemble tous les services de l'Agglomération destiné aux familles, à l'enfance et à la petite enfance afin de les accompagner et les informer au mieux dans leurs démarches administratives concernant :

- les structures d'accueil de la petite enfance, les différents modes de garde, les actions de soutien à la parentalité, les études dirigées, le périscolaire, les accueils de loisirs, les piscines intercommunales, le conservatoire.

Offres de services numériques :

Au sein du guichet unique, un service numérique proposera un accès libre au portail famille ou accompagné pour l'appropriation de ce portail famille, espace sécurisé et personnalisé qui permet aux administrés d'accomplir l'intégralité des différentes formalités administratives d'inscription, de facturation... en lien avec la CAESE. Exemple : demandes de places pour les tout-petits au sein des structures petite enfance de l'Agglomération.

Horaires Guichet unique CAESE :

Les lundis, mercredis et vendredis de 8 h 30 à 12 h puis de 13 h 30 à 17 h.
Le mardi de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 19 h (17 h pendant les vacances scolaires).
Le jeudi de 8 h 30 à 12 h.

POINT CAF.FR

Proche de chez vous, les points caf.fr existent sous deux formes : les Points numériques et points relais de la Caf 91.

- **LE POINT NUMÉRIQUE** est la mise à disposition d'un ordinateur et imprimante en autonomie chez un partenaire. Les usagers utilisent le point numérique sans accompagnement particulier (sauf ponctuel sur certains lieux).

- **LE POINT RELAIS** est la mise à disposition d'un ordinateur et imprimante avec un accompagnement administratif et numérique. Quelle que soit la formule, les agents, de la structure ont été formés à une connaissance de base des prestations pour répondre aux questions d'utilisation du site caf.fr



Les avantages :

→ Ils vous facilitent l'accès aux droits et aux services.

→ Ils vous permettent d'accéder aux sites Internet et applications smartphones institutionnelles (Caf.fr, mon-enfant.fr).

→ Ils vous accompagnent si besoin dans l'utilisation des services et vous proposent une aide à la navigation sur le site, (pour trouver les informations relatives à votre dossier dans la rubrique "Mon compte", pour réaliser des simulations de droits et des téléprocédures).

> LES POINTS RELAIS CAF À ÉTAMPES :

- **SOUS-PRÉFECTURE** - 4, rue Van Loo. Ouverture lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h. Fermé le mercredi.
- **CENTRE SOCIAL CAMILLE-CLAUDEL** 119, bis boulevard Saint-Michel. Ouverture : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- **CENTRE SOCIAL JEAN-CARMET** 1, rue des Noyers-Patins. Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

> LES POINTS RELAIS CAF DE LA CAESE :

- **SACLAS : MSAP** 19, rue de la Mairie. Ouverture : lundi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, mardi de 8 h 15 à 12 h et l'après-midi sur rendez-vous, mercredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, jeudi de 8 h à 12 h et l'après-midi sur rendez-vous, vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.
- **ANGERVILLE : MSAP** 13, avenue du Général-Leclerc. Ouverture : lundi de 13 h 30 à 17 h 30, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, un samedi sur deux de 8 h 30 à 12 h.
- **ANGERVILLE : Restos du cœur** - 8, rue Jules Desmoulins. Ouverture : mardi, vendredi de 9 h à 11 h 30.

> LES POINTS NUMÉRIQUES CAF À ÉTAMPES :

- **ÉTAMPES : Restos du cœur** 2, avenue des Meuniers. Ouverture lundi, mercredi de 10 h à 16 h 30 et le vendredi de 10 h à 12 h 30.

LES BIBLIOTHÈQUES

→ Bibliothèque Ulysse

6-8, rue Jean-Etienne-Guettard - 91150 Etampes

Horaires d'ouverture : mardi : 16 h 30 - 18 h. Mercredi : 10 h - 12 h et 14 h - 18 h. Samedi : 14 h - 17 h.

Offre de service numérique :

> Accès à 2 postes informatiques connectés. Sans inscription. Limité en durée.

→ Bibliothèque Diane-de-Poitiers

4, rue Sainte-Croix - 91150 Étampes - Tél. : 01 64 94 05 65

Horaires d'ouverture :

Secteur adultes :

Mardi : 14 h - 18 h

Mercredi : 9 h - 12 h 30 et de 14 h à 18 h

Vendredi : 14 h - 19 h 30

Samedi : 9 h - 17 h

Secteur jeunesse :

Mardi : 16 h - 18 h

Mercredi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h

Vendredi : 14 h - 18 h 30

Samedi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h

Offre de service numérique :

> Accès à des postes informatique pour les personnes inscrites hors Étampes.

→ **Bibliothèque intercommunale de Morigny-Champigny**

3, rue au Comté - 91150 Morigny-Champigny

www.morignychampigny.fr - Tél. : 01 64 94 87 18

Horaires d'ouverture : Mardi : 16 h à 19 h. Mercredi : 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Vendredi : 16 h à 18 h. Samedi : 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Fermée le dimanche et le lundi.

Offres de services numériques :

- > 3 postes informatiques. Nécessite d'être inscrit à la bibliothèque. Impression payante.
- > Numérisation.

→ **Bibliothèque Communale Annick Laisné à Pussay**

2, bis Place du Jeu de Paume - 91740 PUSSAY

Offres de services numériques :

- > Point d'Accès Public à Internet > Pour personnes inscrites à la Bibliothèque avec des possibilités d'impressions.

LES MAIRIES

• **ORMOY-LA-RIVIÈRE**

Offres de services numériques :

- > Accès à un poste Internet connecté avec possibilité d'accompagnement.
- > Impression > Numérisation > Consultation de sa boîte mail.

• **CHALO-SAINT-MARS**

Place du Jeu de Paume - 91780 Chalo-Saint-Mars

Offre de service numérique :

- > 1 poste sur horaires mairie avec accompagnement possible et impression.

D'AUTRES ACCÈS HORS CAESE

• **DOURDAN**

→ **Point Information Jeunesse Avenir 1625**

27, rue Jubé de la Perelle - 91410 Dourdan

> 4 postes informatiques dédiés à l'usage des jeunes en accès libre ou accompagné.

> Possibilités d'impressions et de numérisation.

• **LARDY**

→ **Esp@ce Informations et Vie Intergénérationnelle (EIVI)**

Tél. : 01 60 82 85 58 - espaceinfo-lardy@ccejr.org

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

Mercredi et samedi : de 9 h à 12 h 30.

> L'Esp@ce Informations et Vie Intergénérationnelle (EIVI) organise des ateliers numériques ouverts à tous.

La guide des associations de vos communes est une ressource utile pour découvrir l'offre des bénévoles dans ce secteur, réseau d'échange de savoir, atelier d'initiation... peuvent être proposés.



AUTRES ACCÈS NUMÉRIQUES	POINT D'ACCÈS NUMÉRIQUE SECTORISÉ (attaché à une Institution)
BIJ/EPN ESPACE PUBLIC NUMERIQUE	POINT RELAIS CAF
<p>ÉTAMPES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Zarafa 25, avenue des Meuniers - 01 60 80 00 44 • PIJ Camille Claudel 119, bis bd Saint-Michel - 01 69 95 50 00 • BIJ 12, rue Magne - 01 69 16 17 60 	<p>ÉTAMPES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sous-préfecture - 4, rue Van Loo - 01 69 91 91 91 • Centre social Camille-Claudé 119, bis bd Saint-Michel - 01 69 95 50 00 • Centre social Jean-Carmet 1, rue des Noyers-Patins - 01 60 80 05 29 <p>SACLAS</p> <ul style="list-style-type: none"> • MSAP - 19, rue de la Mairie - 01 69 58 88 00 <p>ANGERVILLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • MSAP - 13, avenue du Général-Leclerc 01 69 94 93 02 • Restos du cœur 8, rue Jules Desmoulins - 01 64 95 21 53
BIBLIOTHÈQUES	SOUS-PRÉFECTURE
<p>ÉTAMPES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diane-de-Poitiers 4, rue Sainte-Croix - 01 64 94 05 65 • Ulysse 6-8, rue Jean Etienne-Guettard - 01 69 78 06 67 <p>CHALOU-MOUILLEUX 12, rue Adèle de Champagne - 01 69 45 90 30</p> <p>MORIGNY-CHAMPIGNY 3, rue du Comté - 01 64 94 87 18</p>	<p>ÉTAMPES 4, rue Van-Loo - 01 69 91 91 91</p>
POINT NUMÉRIQUE CAF	PÔLE EMPLOI
<p>ÉTAMPES Restos du cœur 2, avenue des Meuniers - 01 69 92 73 45</p>	<p>ÉTAMPES 15, rue de Saclas - Tél. : 3949</p>
	MISSION LOCALE SUD-ESSONNE
	<p>ÉTAMPES 12, Carrefour des Religieuses - 01 69 92 02 02</p>
	CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION
	<p>ÉTAMPES 21, Promenade des Près - 01 69 92 10 60</p>
	GUICHET UNIQUE DE LA CAESE
	<p>ÉTAMPES 13, rue Saint-Antoine - 01 64 59 27 27</p>
	MAIRES
	<p>ORMOY-LA-RIVIÈRE 41, Grand Rue - 01 64 94 21 06</p> <p>CHALÔ-SAINT-MARS Place du Jeu de Paume - 01 64 95 40 45</p>

Connectez-vous pour
consulter la carte interactive



Les autres ressources



Les accompagnants Promeneur du Net

Une action éducative sur la Toile s'avère nécessaire... C'est la mission des Promeneurs du Net. Animateur, éducateur, professionnel exerçant en Centre social, en foyer de jeunes travailleurs ou en maison des jeunes, le Promeneur écoute, informe, accompagne, conseille et prévient.

Et pour mieux accomplir sa mission, il entre en contact et crée des liens avec les jeunes sur les réseaux sociaux.

Son but n'est jamais la surveillance, mais bien l'accompagnement des jeunes et la recherche de réponses à leurs interrogations. De la simple information à donner, au projet complet à soutenir, de la prise en charge de difficultés, à la détection d'une situation préoccupante, le Promeneur est un professionnel présent sur un territoire digital très vaste et peu encadré. Il communique et interagit via les blogs, les tchats, les forums.

En dialoguant avec chacun, le Promeneur renforce le lien social et cultive un esprit critique face à l'information et à l'image.

QUELQUES RÉFÉRENTS DU SUD-ESSONNE :

• Facebook :

- RémiduBij(pdn) du BIJ-EPN d'Etampes
- Claudia Da Cunha (promeneuse du net) de la Mission locale Sud-Essonne.

• Twitter :

- karineBijPdn91 du BIJ-EPN d'Etampes.

• Snapchat :

- julieeducaaj91 du Service d'accueil et accompagnement des Jeunes.



Les sites ressources utiles

LES SITES ÉDUCATIFS GRATUITS :

Exemple prévention maif : <https://www.prevention-maif.fr/>

On assiste actuellement à l'explosion du volume des données personnelles disponibles et collectées sur internet. **Mais en connaissez-vous toutes les implications ?**

Assureur militant, la MAIF a la volonté d'accompagner tous les citoyens dans la (re)prise en main de son identité numérique et dans la prévention des risques attachées aux usages du numérique. L'association prévention Maif propose gratuitement sur son site différents supports et applications permettant d'être mieux informés et accompagnés dans sa pratique numérique.

→ **Les réseaux sociaux :** un test pour mesurer votre e-réputation sur Twitter et Facebook.

→ **Données personnelles :** revivez votre journée sur Internet sous l'angle de l'utilisation des données personnelles générées par vos faits et gestes sur le Web.

→ **Famust :** regroupez gratuitement toutes vos évaluations (Ebay, Airbnb, Blablacar...) sur un seul profil. Montrez-le dans toutes vos annonces pour inspirer confiance.

→ **L'observatoire (à venir) :** décryptez l'état des connaissances sur les risques liés aux données personnelles et aux comportements sur Internet.

LES RECOURS EN CAS DE PROBLÈMES LIÉS AU NUMÉRIQUE

LES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES :

→ **Net écoute (Harcèlement) :** 0800200 000.

→ **Non au Harcèlement :** 3020.

→ **Stop violence femme (violence sexiste et sexuelle) :** 3919.

→ **Fil santé jeunes :** 0800235236 7 jours sur 7 de 9 h à 23 h.

LES PRINCIPAUX SITES INTERNET :

→ **Le site de la Cnil** décline de nombreux conseils et permet aussi de savoir comment paramétrer les comptes des différents sociaux. <https://www.cnil.fr>

→ **Le site « e-enfance »** est un site qui combat le cyberharcèlement et donne des outils. Il gère le numéro national Net écoute (donné plus haut). <https://www.e-enfance.org>

→ **Le site « Internet sans crainte »** qui comporte une rubrique destinée aux parents peut aussi être une bonne ressource car ce site par le biais de son programme « **vinz et lou** » permet aux plus jeunes (7 à 12 ans) d'être sensibilisés aux bons usages. Pour les 12-17 ans, le site propose des serious game, des trucs et astuces. <http://www.internetsanscrainte.fr/>

→ **Le site de l'école des parents et des éducateurs :** <http://www.epe-idf.com>

VOS PRINCIPAUX DROITS EN LIGNE :

→ **Droit d'image :** on ne peut pas publier une image de vous sans avoir obtenu votre accord sauf pour quelques exceptions.

Pour en savoir plus <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32103>:

→ **Droit au déréférencement :** vous pouvez demander à des moteurs de recherche de ne plus associer un contenu préjudiciable à votre nom. (la démarche est expliquée sur le site de la CNIL)

→ **Droit d'accès :** vous pouvez demander à tous les sites web d'avoir accès à toutes les données vous concernant pour vérification.



Les conseils à donner en cas de cyberharcèlement

SI TU ES VICTIME

1. SE CONFIER

N'aie pas honte ou peur des représailles ! Ose te confier à un adulte du collège mais aussi à tes parents, à ton grand frère ou à ta grande sœur. Ne laisse jamais la situation s'installer dans le temps.

2. SE PROTÉGER

Pour éviter tout problème sur Internet, ne donne jamais de détails sur ta vie privée et réfléchis avant de diffuser des photos. Ne donne jamais tes mots de passe, ce sont des informations très personnelles.

3. SIGNALER UN ABUS

Sur les réseaux sociaux, tu peux " signaler " un contenu abusif et " bloquer " les amis qui n'en sont pas. Les comptes des agresseurs peuvent eux aussi être bloqués.

4. TÉLÉPHONER

Si tu es victime de harcèlement à l'école, tu peux appeler le numéro gratuit " Stop Harcèlement " au 30 20. Tu peux aussi contacter le site « net.ecoute.fr » sur Internet ou au 0800200000.

5. PORTER PLAINTE

Dans les cas les plus graves, il est possible de porter plainte contre l'auteur du harcèlement. C'est à tes parents, qui sont tes représentants légaux, d'effectuer cette démarche.

SI TU ES TÉMOIN

6. SOUTENIR

Bien souvent, les élèves victimes de harcèlement sont mis à l'écart de la classe. Ne participe pas à cet isolement forcé et n'hésite pas à aller leur parler.

7. NE PAS RIRE

S'il cesse d'avoir une "majorité silencieuse", ou pire, un public hilare face à lui, l'agresseur arrêtera sans doute ses brimades. Les témoins ont un grand rôle à jouer contre le harcèlement à l'école.

8. EN PARLER

Adresse-toi à un délégué de classe ou à un adulte du collège si tu es témoin d'un cas de harcèlement. S'il existe des médiateurs, ils peuvent aider à dénouer la situation.

9. NE PAS PARTICIPER

Si tu reçois un message ou une photo humiliante " à faire tourner ", supprime le message plutôt que de le transférer à tes amis. Tu pourras ainsi briser la chaîne du harcèlement.

10. CONVAINCRE

Si le harceleur fait partie de ton groupe d'amis, essaie de le raisonner et de comprendre pourquoi il agit ainsi. Vouloir faire du mal aux autres est aussi un signe de mal-être, il a peut-être également besoin d'aide.



Quelques conseils de bonnes pratiques numériques

SUR DES ORDINATEURS PUBLICS (EPN, BIBLIOTHÈQUE, MSAP, CYBER-CAFÉ, ETC...)

IL FAUT TOUJOURS :

- **Se déconnecter de tous les services en ligne** où l'on a rentré un identifiant et un mot de passe. Si vous ne faites pas cela n'importe qui peut y avoir accès et se faire passer pour vous, et risque de vous voler votre identité.
- **Ne jamais enregistrer ses identifiants et mots de passe sur cet ordinateur.**
- **Effacer tous les documents que vous avez réalisés** (cv, lettre de motivation) sinon ils seront accessibles à toutes les personnes se servant de l'ordinateur ensuite, ils pourront parfois y trouver vos coordonnées personnelles ce qui n'est pas très sécurisant et peut permettre à certains de se livrer ensuite à du harcèlement.

LORS DE LA CRÉATION DE VOS MOTS DE PASSE :

- **Choisissez des mots de passe complexes** d'au moins 8 caractères comprenant au moins une majuscule, des minuscules, un chiffre et un signe de ponctuation. Il faut exclure les mots de passe faisant référence à des informations personnelles (date de naissance, prénoms des enfants, ...). **Vos mots de passe doivent être changés régulièrement.**
- **Un mot de passe est personnel et secret**, il est fortement déconseillé de le donner à quelqu'un, même de très proche car on ne sait jamais comment il va s'en servir et si la relation que l'on entretient avec cette personne ne va pas se dégrader.
- **Si vous avez déjà donné vos mots de passe à quelqu'un, changez-les.**

CONCERNANT VOS NAVIGATEURS, LOGICIELS ANTI-VIRUS :

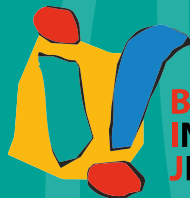
- **Faire les mises à jour régulièrement** sinon vous risquez des failles de sécurité.

Concernant vos réseaux sociaux :

- **Il faut bien paramétrer vos profils**, notamment en ne mettant pas votre profil en mode « public » car vos publications seront visibles de tous, pouvant vous exposer à des captures d'écran de vos images ou posts et ainsi vous exposer à du harcèlement ou des messages haineux. Vous pouvez créer différents groupes sur vos réseaux (groupe amis, groupe famille, etc,...).
- **Vous ne pouvez pas publier n'importe quoi sur vos réseaux sociaux.** Si vos publications sont discriminantes, diffamatoires ou incitent à la haine vous pourrez être poursuivis, la loi le prévoit. Il en va de même si vous harcelez quelqu'un en ligne.
- **Vous ne pouvez pas publier de photos où des gens autres que vous apparaissent sans avoir obtenu leur accord, c'est le droit à l'image.** Si vous le faites vous vous exposez à des poursuites.

CONCERNANT LES ACHATS EN LIGNE :

- **Vous devez être sur un espace sécurisé.** L'adresse url doit commencer par un « https » et il doit y avoir un cadenas qui symbolise la sécurisation de l'espace.
- **N'enregistrer jamais vos coordonnées bancaires sur les sites**, d'autant plus si vous êtes sur un ordinateur public.



**BUREAU
INFORMATION
JEUNESSE**

